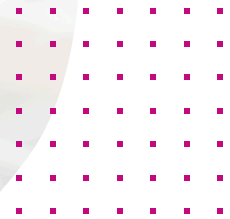




CAMPAGNE D'IMMUNISATION

CONTRE LA BRONCHIOLITE CHEZ LES BÉBÉS



ÉVITEZ UNE INFECTION GRAVE PAR LE VRS (VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTIAL) ET UNE HOSPITALISATION DE VOTRE BÉBÉ.

Cher(s) parent(s),

La bronchiolite est une infection fréquente des petites voies respiratoires qui peut provoquer de graves problèmes respiratoires en particulier chez les nourrissons et les enfants de moins de 1 an. Chaque année, des milliers d'enfants de moins de 12 mois sont admis dans les hôpitaux belges pour une bronchiolite.

La cause est un virus, généralement le VRS. Le VRS est très contagieux et survient presque exclusivement pendant les mois d'automne et d'hiver (la « saison du VRS ») en tant qu'épidémie. Il n'existe pas de traitement réellement efficace. Dans certains cas, une assistance respiratoire et une alimentation par sonde ou par perfusion sont nécessaires.

Il est actuellement proposé de protéger les bébés nés à partir du 1er avril 2024 contre les maladies graves et les hospitalisations par une injection du médicament Nirsevimab (Beyfortus®). L'administration de Beyfortus® ne sera possible que pendant le mois d'octobre 2024.

LE PRODUIT

- Est **sûr** ;
- Est presque entièrement **remboursé sur ordonnance de votre médecin si vous êtes affilié(e) à une mutuelle** et il vous coûtera 12 euros / 8 euros pour un remboursement préférentiel ;
- Nom : Nirsevimab (Beyfortus®) ;
- Il ne s'agit pas d'un vaccin, mais d'anticorps qui protègent votre bébé pendant une **saison complète du VRS** ;
- Réduit le **risque d'infection** par le VRS ET d'hospitalisation ;
- Est une **injection unique** ;
- Sera disponible **à partir du 1er octobre 2024 et jusqu'au 31 octobre inclus** et sera administré par votre pédiatre ou votre médecin généraliste ou par la consultation ONE ;
- Si vous avez **déjà reçu le vaccin contre le VRS Abrysvo®** pendant votre grossesse, vous n'avez pas droit à un remboursement du Beyfortus®, mais votre bébé est déjà protégé grâce au transfert des anticorps maternels.

VOUS SOUHAITEZ PROTÉGER VOTRE BÉBÉ ?

- Contactez votre pédiatre et/ou votre médecin généraliste dès que possible pour **prendre RDV pendant le mois d'octobre**. Les pédiatres et les médecins généralistes en Belgique travaillent ensemble sur ce sujet et ont accès aux mêmes informations. L'ONE l'administrera aux bébés de moins de six mois.
- Le CHR de Huy organisera des **journées d'administration Beyfortus®**, selon la demande des parents. Une liste d'inscription sera disponible par la prise de RDV de l'hôpital.
- Votre pédiatre ou votre médecin généraliste :
 - o vous fournit toutes les informations dont vous avez besoin ;
 - o discute avec vous des options quant à l'endroit et au moment où le médicament peut être administré et des mesures que vous devez prendre ;
- Pour plus d'informations, **contactez votre pédiatre ou votre médecin généraliste** dès que possible.
- Bien sûr, il est tout de même important d'observer un certain nombre de **mesures pour éviter l'infection** par le VRS ou d'autres virus chez votre bébé.